

**Organisation de l'accueil des enfants de moins de 16 ans  
du personnel indispensable à la gestion de la crise sanitaire COVID-19**  
*Actualisation au 3 avril 2020*

Je cherche	1ère démarche	2ème démarche si pas de réponse ou en cas d'urgence
<p>Un mode de garde pour mon <b>enfant de moins de 3 ans</b></p>	<p>Je m'inscris sur <a href="http://www.mon-enfant.fr">www.mon-enfant.fr</a></p> <p>J'appelle les assistantes maternelles inscrites sur la liste de diffusion</p>	<p>Selon mon besoin :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire part de ma démarche aux animatrices de RAM par mail afin d'avoir un suivi des demandes et réponses</li> <li>- prendre contact avec le multi-accueil de Pithiviers directement par mail</li> </ul> <p>Si aucune réponse : je contacte l'accueil de la CCDP <a href="mailto:accueil@ccdp.fr">accueil@ccdp.fr</a>, ma demande sera transmise au service concerné</p>
<p>Un mode de garde pour mon enfant scolarisé sur <b>les jours d'école</b> : lundi, mardi, jeudi, vendredi</p> <p><b><u>sur les horaires d'école 9h-16h30</u></b></p>	<p>Je contacte le directeur d'école où mon enfant est habituellement scolarisé</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Je contacte l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de mon secteur</li> <li>- Je contacte l'Académie Orléans Tours <a href="tel:02.38.24.29.41">02.38.24.29.41</a> <a href="mailto:ce.ia45@ac-orleans-tours.fr">ce.ia45@ac-orleans-tours.fr</a></li> </ul>
<p>Un mode de garde pour mon enfant scolarisé sur <b>les jours d'école</b> : lundi, mardi, jeudi, vendredi</p> <p><b><u>sur les horaires avant / après l'école</u></b></p>	<p>Je me rapproche de la mairie ou du syndicat scolaire de la commune où mon enfant est accueilli le cas échéant pour connaître l'organisation</p> <p>Je fais part de mon besoin à l'enseignant afin d'assurer la coordination sur le terrain.</p>	

**Organisation de l'accueil des enfants de moins de 16 ans  
du personnel indispensable à la gestion de la crise sanitaire COVID-19**  
*Actualisation au 3 avril 2020*

<p>Un mode de garde pour le <b>mercredi</b> entre 7h15 et 18h30</p>	<p>J'effectue une demande par mail au Guichet Unique Education <a href="mailto:guichet.unique@ccdp-pithiviers.fr">guichet.unique@ccdp-pithiviers.fr</a></p> <p>J'informe l'enseignant/le directeur d'école/la commune, selon les interlocuteurs afin d'assurer la coordination sur le terrain.</p>	<p>Je contacte par mail l'accueil de la CCDP <a href="mailto:accueil@ccdp.fr">accueil@ccdp.fr</a> ma demande sera transmise au service concerné</p>
<p>Un mode de garde pour les <b>vacances scolaires de Printemps</b> du 14 avril au 24 avril 2020 entre 7h15 et 18h30</p>	<p>Je complète le dossier d'inscription en ligne disponible sur le site internet de la CCDP, Vos Services – Enfance 3-11 ans – Guichet Unique Education <a href="http://www.ccdp.fr/fr/information/6984/guichet-unique-education">http://www.ccdp.fr/fr/information/6984/guichet-unique-education</a></p> <p>Transmettre le dossier complété des pièces justificatives par mail au Guichet Unique Education <a href="mailto:guichet.unique@ccdp-pithiviers.fr">guichet.unique@ccdp-pithiviers.fr</a></p> <p>3 pôles d'accueil pourront accueillir les enfants : Chilleurs-aux-Bois, Sermaises et Pithiviers. Selon les situations, nous centraliserons les accueils. Les familles seront informées de la décision.</p>	<p>Je contacte par mail l'accueil de la CCDP <a href="mailto:accueil@ccdp.fr">accueil@ccdp.fr</a> ma demande sera transmise au service concerné</p>